

la flotte comprenait 10 navires d'un déplacement total de 88,579 tonnes et \$18,168,023 de capitaux. En plus de ces capitaux immobilisés, le gouvernement a avancé \$10,280,175 pour capital de roulement, etc.; cette somme n'est pas encore remboursée. L'exploitation de ce service, depuis son inauguration, a donné les résultats ci-dessous, à l'exclusion des intérêts et de la dépréciation en valeur des navires, dont le coût initial était fort élevé. Les déficits d'exploitation sont indiqués par le signe (—):—

Année civile.	Résultats de l'exploitation.	Année civile.	Résultats de l'exploitation.
	\$		\$
1919.....	1,056,767	1927.....	-720,735
1920.....	1,263,307	1928.....	-1,209,083
1921.....	-2,325,906	1929.....	-878,907
1922.....	-2,470,089	1930.....	-834,210
1923.....	-1,873,695	1931.....	-444,285
1924.....	-1,450,887	1932.....	-326,613
1925.....	-926,844	1933.....	-17,938
1926.....	-90,159	1934.....	-127,265

Le déficit net, de 1921 à 1934 inclusivement, s'élève à \$12,473,479, la dépréciation accrue, à \$9,925,939; et l'intérêt dû au gouvernement mais impayé, à \$20,234,435. Contre ce total de \$42,633,853 s'applique une réserve d'assurance de \$3,000,000 en réduction des prêts du Dominion du Canada. Tenant compte de ceci, le déficit comptable total de la marine marchande de l'Etat était de \$39,633,853 le 31 décembre 1934.*

Paquebots Nationaux (Antilles).—En vertu du traité commercial de 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, c. 16), le gouvernement canadien s'est engagé à établir une ligne directe aux Antilles desservie par les Paquebots Nationaux (Antilles). Ce service comporte onze bâtiments d'un déplacement global de 63,426 tonnes. Cinq de ces navires, de la classe "Lady", ont été construits spécialement pour le transport des passagers, tandis que les six autres qui faisaient partie anciennement de la flotte marchande de l'Etat, furent acquis par les Paquebots Nationaux (Antilles), en vertu d'ententes avec leurs propriétaires respectifs. Les immobilisations au 31 décembre 1934 représentent une somme de \$10,760,850, dont la plus grande partie est imputable au coût de construction des navires de la classe "Lady", à l'évaluation actuelle des six autres bâtiments et aux frais nécessités par des modifications apportées à trois de ceux-ci dans le but de les rendre propres au service de la ligne des Antilles. Nous donnons ci-après les données relatives à l'exploitation des Paquebots Nationaux (Antilles).

Année civile.	Recettes d'exploitation.	Frais d'exploitation.	Pertes nettes d'exploitation.	Dépréciation.	Intérêt.	Pertes d'écritures.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
1929.....	3,332,683	3,780,524	447,841	227,315	442,739	1,117,895
1930.....	3,792,694	4,315,831	523,137	288,999	550,519	1,362,655
1931.....	3,648,986	4,095,555	446,569	294,141	604,651	1,345,361
1932.....	3,323,077	3,606,793	283,716	321,261	688,037	1,293,014
1933.....	2,956,974	3,454,972	497,998	319,967	726,108	1,544,073
1934.....	3,509,738	3,606,416	96,678	319,967	762,033	1,178,678

* Depuis la préparation de cet état, le gouvernement a annoncé que les dix navires de la marine marchande de l'Etat avaient été vendus à des intérêts britanniques (25 avril 1936).